

DÉMOGRAPHIE AGRICOLE

La France doit-elle craindre l'avenir ?

Prévisions à l'horizon 2020

M. François Lefebvre¹

Responsable du secteur « *Études* »

du Centre national pour l'aménagement

des structures des exploitations agricoles (Cnasea)

Sommaire

INTRODUCTION

1. 1900 – 2007 : LA FABULEUSE MUTATION DU MONDE AGRICOLE

1.1. VINGTIÈME SIÈCLE : LA RÉVOLUTION AGRICOLE

1.1.1. Exode rural et mécanisation des campagnes

1.1.2. 1990 – 1999 : la fin de la transition démographique

1.2. LES ANNÉES DEUX MILLE

1.2.1. L'effet Seconde Guerre mondiale

1.2.2. Un ersatz de baby-boom

1.3. LE POINT SUR 2006

2. LES PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES À L'HORIZON 2020

2.1. LA QUESTION FONCIÈRE

2.2. LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE

2.2.1. Moins de départs

2.2.2. Une relative stabilité des surfaces de terres libérées

2.2.3. Un nombre d'installations en recul

2.2.4. Pas de changement dans l'évolution

du nombre total de chefs d'exploitation

2.3. D'AUTRES SCÉNARIOS

3. LA SOCIÉTÉ AGRICOLE CONFRONTÉE À SON ÉVOLUTION

3.1. LES DÉPARTS PRÉCOCES DE L'AGRICULTURE

3.2. LES NOUVEAUX AGRICULTEURS

3.2.1. L'installation : une question d'âge ?

3.2.2. L'installation sans les aides de l'État

3.3. UNE POPULATION AGRICOLE QUI CHANGE

3.3.1. Davantage de femmes

3.3.2. Les installations hors du cadre familial

3.3.3. La « pluri-activité »

CONCLUSION : RELEVER LES DÉFIS POUR CHOISIR SON DESTIN

Liste des encadrés

ENCADRÉ 1

SOURCES STATISTIQUES

ENCADRÉ 2

DÉFINITIONS

ENCADRÉ 3

LES INSTALLATIONS AGRICOLES EN 2006

Liste des tableaux

TABLEAU 1

STRUCTURE DES INSTALLATIONS EN 2006

TABLEAU 2

LE DEVENIR DES TERRES LIBÉRÉES PAR LES AGRICULTEURS

TABLEAU 3

TAUX DE DÉPARTS PAR TRANCHES D'ÂGES

TABLEAU 4

STRUCTURE DES SORTIES PAR ÂGE POUR L'ANNÉE 2005

TABLEAU 5

STRUCTURE DES INSTALLATIONS PAR ÂGE EN 2006

TABLEAU 6

LES INSTALLATIONS NON-AIDÉES

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION ENTRE 1993 ET 2006

GRAPHIQUE 2

PYRAMIDE DES ÂGES DES CHEFS D'EXPLOITATION EN 1999

GRAPHIQUE 3

EFFECTIFS EN 1988 DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LEUR ANNÉE DE NAISSANCE

GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPARTS ET D'INSTALLATIONS ENTRE 1994 ET 2006

GRAPHIQUE 5

ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISÉE MOYENNE À L'INSTALLATION ENTRE 1999 ET 2006

GRAPHIQUE 6

COMPARAISON DES PYRAMIDES DES ÂGES DES CHEFS D'EXPLOITATION EN 1994 ET EN 2006

GRAPHIQUE 7

PRÉVISION DES SORTIES DE CHEFS D'EXPLOITATION JUSQU'EN 2020

GRAPHIQUE 8

ÉVOLUTION DEPUIS 1994 DE LA SURFACE AGRICOLE UTILISÉE MOYENNE PAR CHEF D'EXPLOITATION

GRAPHIQUE 9

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE JUSQU'EN 2020 DE LA SAU MOYENNE DES « SORTANTS » DE L'AGRICULTURE

GRAPHIQUE 10

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE ANNUELLE JUSQU'EN 2020 DES SURFACES AGRICOLES LIBÉRÉES

GRAPHIQUE 11

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE ANNUELLE JUSQU'EN 2020 DES SURFACES CONSACRÉES À L'INSTALLATION

GRAPHIQUE 12

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE JUSQU'EN 2020 DU NOMBRE ANNUEL D'INSTALLATIONS

GRAPHIQUE 13

ÉVOLUTION PRÉVISIONNELLE JUSQU'EN 2020 DU NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION

Liste des sigles

CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

DJA : Dotation (d'installation) aux jeunes agriculteurs

HA : Hectare

HCF : (Installations) hors du cadre familial

MSA : Mutualité Sociale agricole

RDI : Répertoires départementaux à l'installation

SAU : Surface agricole utilisée. Selon la définition publiée dans l'édition 2007 d'Agreste GraphAgri, celle-ci comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.

INTRODUCTION

Est-il pertinent de s'intéresser encore à la démographie agricole ? La question mérite sans aucun doute d'être posée car chacun sait que le nombre d'agriculteurs diminue d'année en année et que les progrès techniques permettent largement de faire face à cette baisse de main-d'œuvre. Pourquoi alors montrer tant d'intérêt pour une profession qui occupe moins de 3 % de la population active ? La réponse peut se résumer en se référant à la Loi d'Orientation Agricole votée en 1999 puisque celle-ci stipule que le rôle de l'agriculture est triple :

- ◆ *Économique* : le classement de la France comme second pays exportateur agricole mondial prouve à lui seul l'importance de l'agriculture dans l'économie nationale. De plus, cette importance se retrouve, de manière indirecte et difficilement quantifiable, dans d'autres secteurs économiques. Ainsi, par exemple, les produits agricoles constituent-ils souvent des vecteurs importants d'attractivité en termes touristiques et figurent en bonne place dans les brochures régionales d'information.
- ◆ *Socio-territorial* : l'agriculture, qui occupe la moitié du territoire national, constitue un élément indispensable de l'aménagement du territoire. Elle est synonyme de cadre de vie agréable, d'espace et de verdure aux abords des villes et dans les territoires les plus urbanisés. Mais elle reste aussi le seul garant d'un tissu social exsangue dans les régions du « *rural profond* », d'où l'exode demeure une réalité.
- ◆ *Agri-environnemental* : cet aspect prend de plus en plus d'importance : poumon vert des villes, élément significatif de la prévention contre les incendies, etc., l'agriculture n'est pas seulement celle qui pollue et que l'on met à l'index.

Dans ce contexte, il n'est donc pas anodin d'étudier la démographie agricole, et ce d'autant qu'après des années de surplus, des tensions en matière d'approvisionnement réapparaissent, notamment sur le marché des céréales. Cet article vise donc à répondre à la question « *Combien d'agriculteurs à l'horizon 2020 ?* ». Pour ce faire :

- ◆ *La première partie* du texte analyse les grands phénomènes ayant marqué le vingtième siècle

dans le domaine agricole, puis dresse l'état des lieux de la population des chefs d'exploitation.

- ◆ *La seconde partie* traite de la prospective proprement dite : elle présente des prévisions d'évolutions démographiques à l'horizon 2020 et leurs conséquences potentielles en termes de départs, de surfaces libérées et d'installations.
- ◆ *La troisième partie*, plus sociologique, met en perspective les évolutions de la structure même du monde agricole, sur le thème « *La société agricole confrontée à son évolution* » : départs précoces, profils des « *nouveaux agriculteurs* », installations hors cadre familial, importance de la pluri-activité, etc.

1. 1900 – 2007 : LA FABULEUSE MUTATION DU MONDE AGRICOLE

1.1. VINGTIÈME SIÈCLE : LA RÉVOLUTION AGRICOLE

1.1.1. Exode rural et mécanisation des campagnes

Entre 1900 et 2000, le nombre d'agriculteurs a été divisé par dix, passant de plus de cinq millions à 550 000. Ce seul rappel illustre les bouleversements que le monde agricole a connus durant le vingtième siècle. Cette diminution de 4,5 millions de chefs d'exploitation agricole résulte essentiellement des extraordinaires progrès techniques qui ont caractérisé la période, ainsi que des deux conflits mondiaux qui l'ont marquée.

La modernisation des outils de productions, la mécanisation exponentielle des exploitations et les progrès réalisés par les industriels dans le domaine des produits phytosanitaires ont entraîné une augmentation générale sans précédent de la productivité. Autrement dit, la technique a permis de produire beaucoup plus avec des besoins en main-d'œuvre réduits. De fait, la taille des exploitations s'est accrue de manière sensible.

Le nombre particulièrement faible d'enfants d'agriculteurs nés dans l'entre-deux-guerres et s'étant installés comme agriculteurs entre 1945

et 1965 est symptomatique de ce phénomène. L'accroissement de la superficie des fermes a diminué les possibilités d'installation. Cependant, cet agrandissement des exploitations n'est pas la seule explication à la baisse du nombre d'installa-

tions. De nombreux enfants de chefs d'exploitation ont en effet préféré partir en ville et profiter des « *Trente Glorieuses* ² » plutôt que de rester à la campagne et ce phénomène a amplifié l'exode rural.

Encadré 1

Sources statistiques

Sauf mention spécifique, les données – sources utilisées dans cet article proviennent de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). À partir des assujettis AMEXA, celles-ci comptabilisent « *tous les chefs d'exploitation en activité cotisant à l'une ou l'ensemble des trois branches : maladie, prestations familiales, vieillesse. Ne sont pas compris les cotisants de solidarité, les retraités, les Rmistes, les exploitants sous les drapeaux, les créateurs d'entreprise, les invalides, les autres exclus et exonérés AMEXA (parlementaires, veuves de guerre, résidents hors France), ainsi que les connexes* ».

Par comparaison, l'article rédigé par Mme Solange Rattin, également inclus dans le dossier « *Foncier* » de ce DEMETER 2009, s'appuie sur les données du *Service central des enquêtes et études statistiques* (SCEES) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. De ce fait, certains écarts entre les données chiffrées utilisées dans les deux textes peuvent être relevés : ils résultent de légères différences dans les définitions statistiques entre le SCEES et la MSA.

Encadré 2

Définitions

- ◆ **Agriculteur / Chef d'exploitation** : selon le Larousse, l'agriculteur est « *la personne qui cultive la terre* », mais aussi celle « *dont l'activité professionnelle a pour objet de mettre en valeur une exploitation agricole* ». Par contre, le terme « *chef d'exploitation* » renvoie à une définition officielle de l'administration puisque, selon l'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques, « *le chef d'exploitation est la personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation. Dans le cas d'une forme sociétaire, où plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction, on retient celle qui assure la plus grande part de responsabilité, les autres étant définies comme co-exploitants* ». Dans l'article, les deux termes sont utilisés de manière interchangeable.
- ◆ **Baby-Boom** : augmentation brusque de la natalité dans les pays européens immédiatement après la Seconde Guerre mondiale. Les démographes situent « *le pic* » du phénomène vers 1948 et sa fin au tout début des années cinquante, voire dès 1951. Les enfants nés durant cette période sont les « *baby boomers* ».
- ◆ **Papy-Boom** : il s'agit de l'arrivée à l'âge de la retraite des enfants nés soixante ans plus tôt, durant le « *baby-boom* ».
- ◆ **Sorties** : Il s'agit des chefs d'exploitation ayant quitté leur statut d'agriculteur.

2 - *Les Trente Glorieuses ou La révolution invisible de 1949 à 1975* est le titre d'un livre publié en 1979 par l'économiste Jean Fourastié. Il y analyse les caractéristiques de la très forte croissance économique ayant marqué la France durant cette période.

1.1.2. 1990 – 1999 :
la fin de la transition
démographique

Durant les années quatre-vingt-dix, comme le montre le *Graphique 1*, le nombre de chefs d'exploitation a diminué de 150 000, passant de 700 000 en 1990 à 550 000 en 1999. En cela, la décennie diffère peu des années précédentes, sauf en termes de « sorties » : c'est-à-dire du nombre de chefs d'exploitation ayant quitté leur statut d'agriculteur. En effet, celui-ci a baissé d'environ 70 000 sorties pour la seule année 1990 à 36 000 en 1999 : soit près de moitié moins. Cette diminution du nombre de départs marque la fin de la période de transition démographique et elle résulte de plusieurs facteurs :

- ◆ La fin du mouvement de départs en retraite des classes nombreuses, venues au monde avant la Seconde Guerre mondiale et dont les parents étaient nés entre 1905 et 1914
- ◆ L'arrivée à l'âge de la retraite des classes moins nombreuses, nées entre 1915 et 1918, durant la Première Guerre mondiale

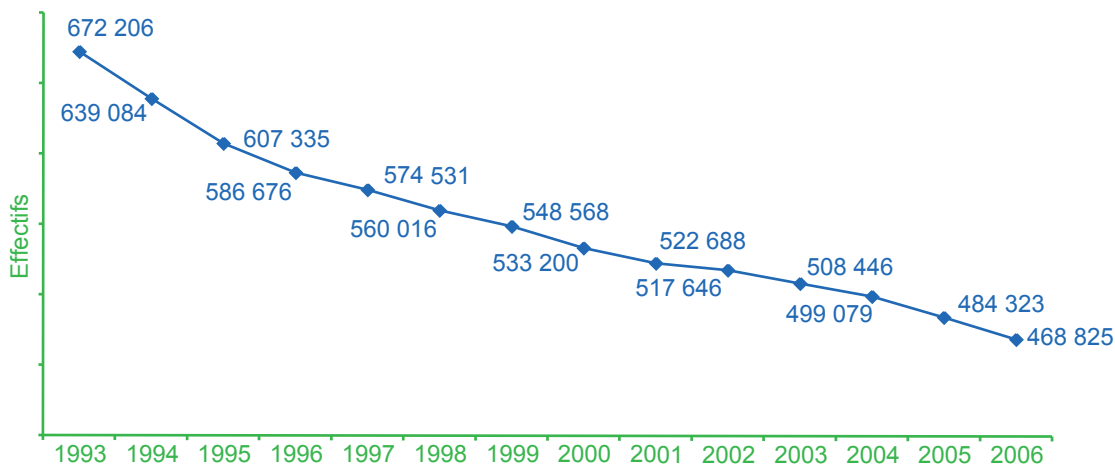
- ◆ L'arrivée à l'âge de la préretraite, c'est-à-dire 55 ans, des classes creuses de la Seconde Guerre mondiale
- ◆ La fin, en 1999, de l'impact des programmes de préretraite qui avaient permis le départ anticipé de 60 000 agriculteurs entre 1992 et 1997, départs ayant évidemment « gonflé » les chiffres des sorties durant cette période.

À la veille des années deux mille, cette conjonction de phénomènes a ainsi modelé une population de chefs d'exploitation jeune et homogène : preuve en est la pyramide des âges de l'année 1999 où la répartition par tranches d'âges est d'importance similaire entre 35 ans et 55 ans (cf. *Graphique 2*).

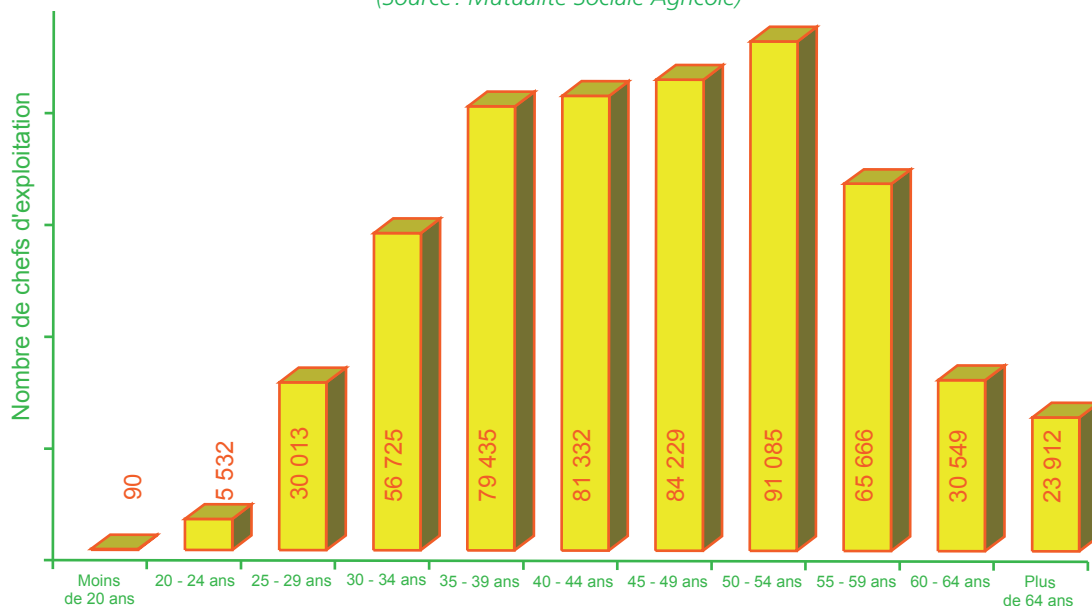
1.2. LES ANNÉES DEUX MILLE

Du point de vue démographique, les années deux mille sont tout à fait remarquables. Elles sont en effet marquées par deux événements majeurs : l'arrivée à l'âge de la retraite des classes creuses de la Seconde Guerre mondiale et le baby-boom de l'après-guerre.

Graphique 1
Évolution du nombre de chefs d'exploitation entre 1993 et 2006
(Source : Mutualité Sociale Agricole)



Graphique 2
Pyramide des âges des chefs d'exploitation en 1999
 (Source : Mutualité Sociale Agricole)



1.2.1. L'effet Seconde Guerre mondiale

Au début des années deux mille, le nombre d'installations est au plus bas puisque, tous âges confondus, il est désormais inférieur à 16 000 par an. Il n'y a jamais eu aussi peu de nouveaux agriculteurs. Cette situation s'explique par l'arrivée à l'âge de la retraite des classes creuses de la Seconde Guerre mondiale. Autrement dit, les chefs d'exploitation arrivant à l'âge de 60 ans et pouvant libérer des exploitations en partant en retraite sont peu nombreux. Le *Graphique 3* révèle clairement le « creux » dû au déficit de naissances entre 1940 et 1944. En 1988³, environ 20 000 chefs d'exploitation en activité sont nés en 1937 et 19 000 en 1938, mais ils ne sont plus que 12 000 à 13 000 pour chaque année de guerre, entre 1940 et 1945. Par translation temporelle, de même qu'il y a eu peu d'installations pour la génération née entre 1940 et 1945,

il y a peu de départs lorsque celle-ci atteint, à partir de 2000, l'âge de la retraite : le nombre de ceux-ci est historiquement bas puisqu'il se situe entre 30 000 et 32 000 « sorties » par an.

De ce fait, le nombre d'hectares libérés est, lui aussi, beaucoup moins important. Entre 1994 et le début des années deux mille, les surfaces libérées par les sortants ont été divisées par deux, passant de 2 à 1 million d'hectares : une réalité qui explique la faiblesse du nombre d'installations constatée dans la première moitié des années deux mille.

1.2.2. Un ersatz de baby-boom

Si l'histoire explique clairement l'évolution de la démographie agricole enregistrée au début des années deux mille, elle explique moins bien les fluctuations enregistrées ces dernières années. Après la Seconde Guerre mondiale, entre 1945 et 1950,

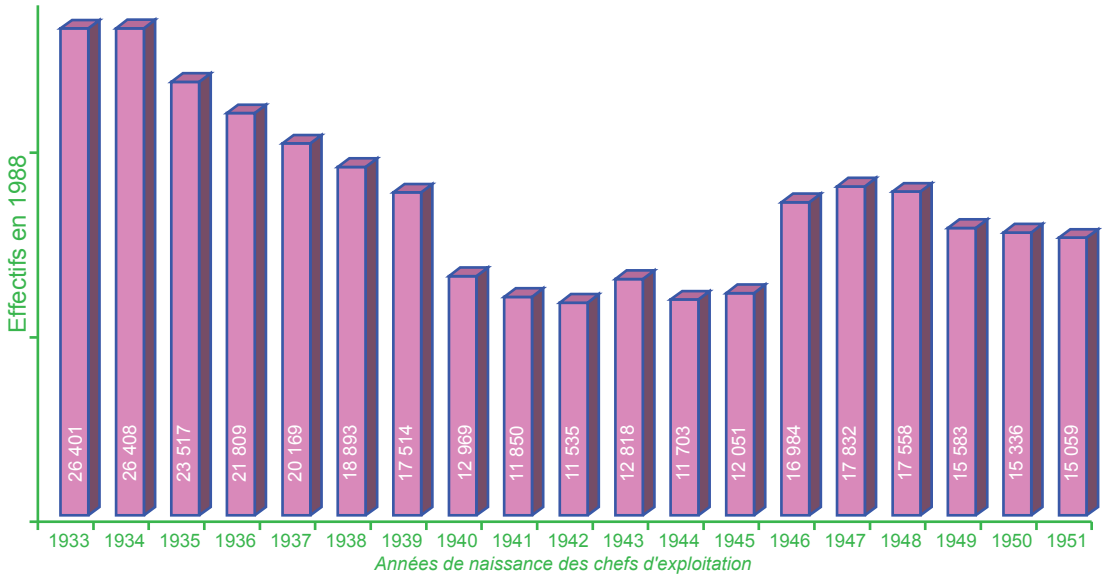
3 - Pour étudier correctement la population de chefs d'exploitation nés entre 1935 et 1950, il est nécessaire de choisir une année où aucun d'entre eux n'est âgé de plus de 55 ans : sinon, le raisonnement est faussé par les départs en retraite ou en préretraite. Dans ce cadre, 1988 convient parfaitement puisque, cette année-là, les gens nés entre 1935 et 1950 ont entre 38 et 53 ans.

le nombre de naissances a explosé dans toute la société française, milieu agricole compris. À partir de 2005, cette génération, dite du « baby-boom », est arrivée à l'âge de la retraite et il serait donc

légitime de constater une augmentation massive du nombre de sorties, donc de terres libérées et finalement d'installations.

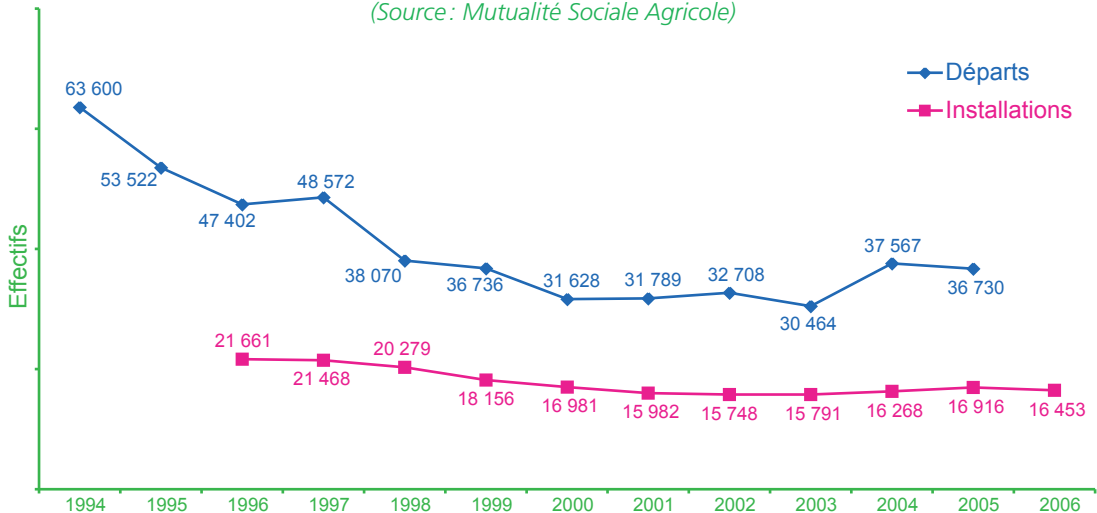
Graphique 3

Effectifs en 1988 des chefs d'exploitation selon leur année de naissance
 (Source : Travaux de M. Jean-François Ruas - 1998)

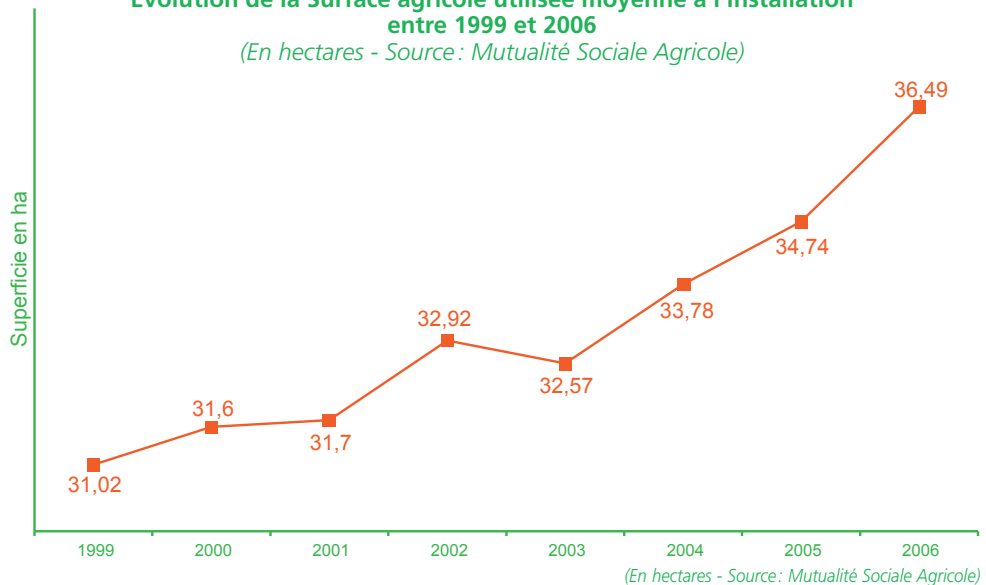


Graphique 4

Évolution du nombre de départs et d'installations entre 1994 et 2006
 (Source : Mutualité Sociale Agricole)



Graphique 5
Évolution de la Surface agricole utilisée moyenne à l'installation
entre 1999 et 2006
 (En hectares - Source : Mutualité Sociale Agricole)



Pourtant, comme le révèle le *Graphique 4*, la réalité est toute autre. Le nombre de départs est certes passé d'environ 32 000 à 37 000, mais ce n'est pas le raz-de-marée attendu. De plus, le nombre d'installations n'a que très faiblement augmenté, avec moins de 1 000 installations supplémentaires. Il se situait aux alentours de 16 000 par an durant les années creuses et il n'a pas atteint les 17 000 en 2005 et 2006, dernières années pour lesquelles les statistiques sont disponibles. En fait de raz-de-marée, il s'agit plutôt d'une vaguelette.

Deux éléments principaux expliquent ce phénomène :

- ◆ L'augmentation limitée des sorties provient de la structure même des départs⁴ : le tiers des chefs d'exploitation cessant leur activité est âgé de moins de 55 ans et les départs de ceux âgés entre 55 et 64 ans ne représentent qu'un peu plus de la moitié du total. Autrement dit, les départs sont étalés. Les cessations d'activité ne sont pas toujours synonymes de départs à la retraite et de nombreux « *baby-boomers* » ont

déjà quitté le métier. Ceci a pour effet de lisser l'impact du « *papy-boom* ».

- ◆ En termes d'installations, l'accroissement attendu s'est finalement avéré limité du fait de l'augmentation importante de la *Surface agricole utilisée* (SAU) moyenne à l'installation (cf. *Graphique 5*). Cela revient à dire que l'apport supplémentaire de terres libérées ne compense pas l'augmentation de la SAU moyenne à l'installation.

La faiblesse du nombre d'installations et, en parallèle, l'augmentation du nombre de « *sorties* » ne sont pas sans conséquence sur le nombre total de chefs d'exploitation. En seulement deux ans, la France a perdu près de 30 000 agriculteurs (cf. *Graphique 1*).

1.3. LE POINT SUR 2006

Aujourd'hui, les données disponibles les plus récentes concernent l'année 2006 et il est important de les utiliser pour dresser l'état des lieux chiffré. En 2006, comme le montre le *Tableau 1* :

- ◆ 16 453 chefs d'exploitation se sont installés

TABEAU 1
Structure des installations en 2006

Nombre total d'installations : 16 453	
<p>Dont – Agriculteurs âgés de moins de 40 ans : 9 657 (59 %) <i>dont</i> – Agriculteurs ayant reçu une DJA* : 5 629 (58 %) <i>dont</i> – Agriculteurs installés sans aides : 4 028 (42 %)</p>	<p>Dont – Agriculteurs âgés de plus de 40 ans : 6 796 (41 %)</p>

* DJA : Dotation Jeune Agriculteur

Source : Calculs de l'auteur

- ◆ 9 657 d'entre eux, soit un peu moins de 60 %, étaient âgés de moins de 40 ans
- ◆ Seuls 34 % ont reçu les aides de l'État, c'est-à-dire la *Dotation Jeune Agriculteur* (DJA).
- ◆ Les surfaces de terres nécessaires pour mener à bien ces 16 453 installations ont représenté 600 370 hectares : soit une SAU moyenne à l'installation de 36,49 hectares.

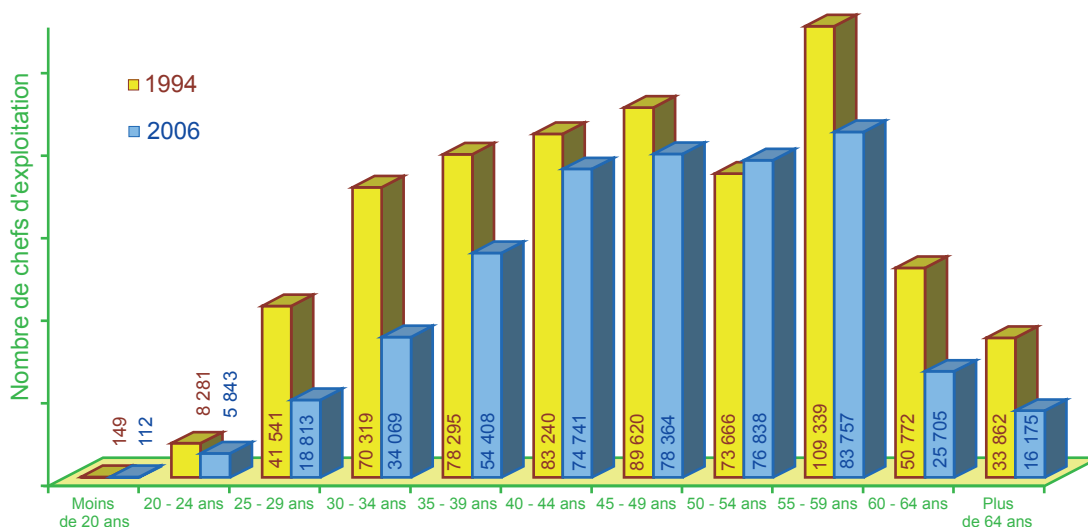
Au 1^{er} janvier 2006, la population totale de chefs d'exploitation s'élevait à 468 825 agriculteurs. L'examen précis, par tranches d'âge, de cette population apporte des enseignements précieux pour

appréhender l'avenir démographique du monde agricole. À ce titre, comparer, comme le permet le *Graphique 6*, la pyramide des âges des chefs d'exploitation en 1994 et en 2006 est édifiant :

- ◆ En une douzaine d'années, le nombre de chefs d'exploitation âgés de moins de trente ans a été divisé par deux, passant de 50 000 à 25 000
- ◆ La diminution est équivalente dans la tranche d'âges supérieure : 70 000 agriculteurs étaient âgés de 30 à 34 ans en 1994 et seulement 34 000 en 2006.

Derrière ces chiffres impitoyables, se cache une constatation froide et brutale : il semblerait qu'il

Graphique 6
Comparaison des pyramides des âges des chefs d'exploitation en 1994 et en 2006
(Source : Mutualité Sociale Agricole)



n'existe plus de relève pour renouveler les générations d'agriculteurs. Vrai ou faux ? Voilà tout l'enjeu de la seconde partie, prévisionnelle, de cet article.

2. LES PRÉVISIONS DÉMOGRAPHIQUES À L'HORIZON 2020

Balayons d'abord l'idée reçue selon laquelle il existerait une telle crise des vocations pour le métier d'agriculteur que les chefs d'exploitation en place ne trouveraient pas de successeur. L'explication du faible nombre d'installations n'est pas là. Les candidats à l'installation ne manquent pas : ils sont même plus de 15 000 inscrits dans les *Répertoires départementaux à l'installation* (RDI), en attente de trouver une exploitation à reprendre. Le vrai problème vient du foncier. Si un candidat ne dispose pas de suffisamment d'hectares pour construire un projet viable, il ne s'installe pas.

Ce manque de surfaces disponibles n'est d'ailleurs pas un problème propre au secteur agricole. Aujourd'hui, tout le monde manque de foncier, qu'il s'agisse de bâtir des logements, édifier des zones commerciales ou industrielles, construire des routes ou d'autres infrastructures, développer des zones de loisirs, etc. Dans ce contexte, déterminer

ce que deviennent les terres agricoles libérées par les agriculteurs est essentiel.

2.1. LA QUESTION FONCIÈRE

Les surfaces agricoles couvrent 54 % de la France⁵. Pourtant, année après année, ce pourcentage diminue légèrement. Entre 1992 et 2002, les espaces agricoles se sont réduits de 850 000 hectares⁶. Autrement dit, 85 000 hectares ont en moyenne quitté la SAU chaque année. Et l'heure ne semble pas être au fléchissement de cette tendance : les statistiques les plus récentes indiquent au contraire qu'en un an, entre 2005 et 2006, la diminution de la SAU a atteint 104 387 hectares⁷.

En schématisant les mouvements annuels des terres agricoles, force est de constater qu'environ 10 % du million d'hectares libéré chaque année quittent la SAU. Pour autant, ceci ne signifie pas que les 900 000 hectares restants servent à installer de nouveaux agriculteurs : environ 500 000 hectares sont effectivement consacrés à l'installation et 400 000 ha servent à agrandir les exploitations existantes (cf. *Tableau 2*). La problématique foncière de la démographie agricole ne doit donc pas s'entendre uniquement en fonction des terres libérées, mais surtout en fonction des terres destinées à accueillir de nouveaux agriculteurs.

TABLEAU 2
Le devenir des terres libérées par les agriculteurs
(En estimation moyenne annuelle)

Nombre total d'hectares libérés : 1 000 000	
<p>Dont – Surfaces allant à d'autres usages que l'installation : 500 000 ha (50 %)</p> <p>dont – Surfaces utilisées pour l'agrandissement : 400 000 ha (40 % des terres libérées)</p> <p>dont – Surfaces utilisées hors agriculture : 100 000 ha (10 % des terres libérées)</p>	<p>Dont – Surfaces allant à l'installation : 500 000 ha (50 %)</p>

Source : Calculs de l'auteur

5 - Source : FAO Stat (données en ligne), année 2005.

6 - Source : Agreste Cahiers – novembre 2007, A. Lee, M-F. Slak.

7 - Source : Agreste – Chiffres et données – Agriculture n°192, septembre 2007.

2.2. LE SCÉNARIO LE PLUS PROBABLE

Dans ce scénario, comme dans ceux présentés ensuite, le procédé est identique :

- ◆ La première phase consiste à déterminer le nombre de départs de chefs d'exploitation et les surfaces de terres qu'ils libèrent
- ◆ La seconde étape permet, à partir de la SAU libérée et servant à de nouvelles installations, de calculer des prévisions en matière d'installations : ceci en tenant compte de l'évolution de la SAU moyenne à l'installation au fil des années
- ◆ La troisième phase, en rassemblant les résultats, envisage l'évolution du nombre total de chefs d'exploitation.

2.2.1. Moins de départs

Depuis le début des années deux mille, le pourcentage annuel global des départs⁸ tend à augmenter légèrement puisqu'il est passé de 6 % en 2000 à 7,5 % en 2005. Cette croissance s'explique largement par l'augmentation du taux de départ des tranches d'exploitants âgées de 55 à 64 ans

(cf. Tableau 3). Cette dernière est consécutive au vieillissement de 59 à 60 ans de nombreux agriculteurs de la génération « *baby-boom* ». Cependant, les taux de départs sont également en hausse dans les autres tranches d'âges, en particulier chez les moins de 40 ans. Ceci prouve, qu'à l'instar des autres catégories socio-professionnelles, les chefs d'exploitation sont moins nombreux qu'avant à rester agriculteurs toute leur vie.

En 2005, dernière année pour laquelle les statistiques sont publiées, le taux global de départ est de 7,5 %. Du fait de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération « *baby-boom* », il devrait se maintenir à ce niveau en 2006 et 2007, puis fléchir peu à peu sans, toutefois, retrouver son niveau de l'an 2000, c'est-à-dire 6 % : ceci en raison de la part plus importante d'agriculteurs effectuant des conversions professionnelles durant leur vie active. Il est ainsi possible de situer le taux minimal de départs vers 6,2 %.

En termes de sorties, le « *papy-boom* » se traduira dans les toutes prochaines années par un nombre de départs encore élevé, d'environ 35 000 par an.

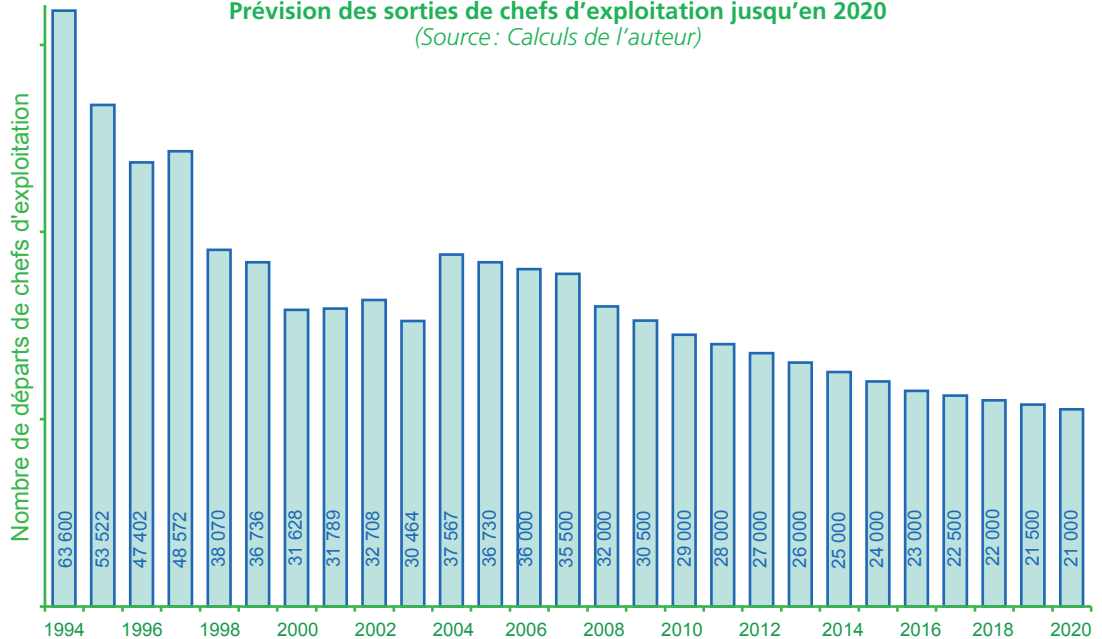
TABLEAU 3
Taux de départs par tranches d'âges

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Moins de 25 ans	2,8 %	3,6 %	2,8 %	2,93 %	3,29 %	3,39 %
25 – 29 ans	2,8 %	3 %	2,9 %	2,91 %	3,34 %	3,92 %
30 – 34 ans	2,8 %	2,8 %	2,9 %	2,79 %	2,86 %	3,42 %
35 – 39 ans	2,7 %	2,9 %	3 %	2,64 %	2,83 %	3,29 %
40 – 44 ans	3 %	3,2 %	3 %	2,72 %	2,76 %	3,34 %
45 – 49 ans	3,2 %	3,2 %	3,3 %	2,98 %	3,16 %	3,53 %
50 – 54 ans	3,5 %	3,4 %	3,3 %	2,95 %	3,02 %	3,62 %
55 – 59 ans	8,5 %	8,9 %	6,6 %	5,09 %	10,14 %	9,95 %
60 – 64 ans	34,5 %	35 %	46 %	47,54 %	55,01 %	52,59 %
65 ans et plus	18,7 %	19,7 %	21,7 %	21,29 %	23,72 %	22,14 %
Total	5,93 %	6,08 %	6,32 %	5,99 %	7,53 %	7,58 %

Source : Calculs de l'auteur

8 - Taux de départs = nombre de départs durant l'année n / nombre de chefs d'exploitation au 1^{er} janvier de l'année n .

Graphique 7
Prévision des sorties de chefs d'exploitation jusqu'en 2020
 (Source: Calculs de l'auteur)



Puis, compte tenu de l'arrivée à l'âge de la retraite de classes d'âges quantitativement toujours moins nombreuses et, d'autre part, du nombre total de chefs d'exploitation en diminution constante, le nombre de sorties retrouvera, à l'horizon 2010, son niveau du début des années deux mille : soit environ 30 000 départs par an. Cette tendance à la baisse perdurera jusqu'en 2020 car, d'une part, la stabilisation du taux de départs à un niveau plus faible qu'actuellement limitera le nombre de départs, notamment à partir de 2015, et, d'autre part, la diminution du nombre total de chefs d'exploitation amplifiera mécaniquement le phénomène de baisse du nombre de sorties. Ainsi, la France passerait d'un peu moins de 25 000 sorties vers 2015 à près de 20 000 sorties à l'horizon 2020 (cf. *Graphique 7*).

2.2.2. Une relative stabilité des surfaces de terres libérées

En termes de renouvellement des générations agricoles, la surface de terres libérée par les agriculteurs sortants est plus décisive que le nombre de

départs lui-même. Mais il est difficile de connaître l'évolution de la SAU moyenne des sorties.

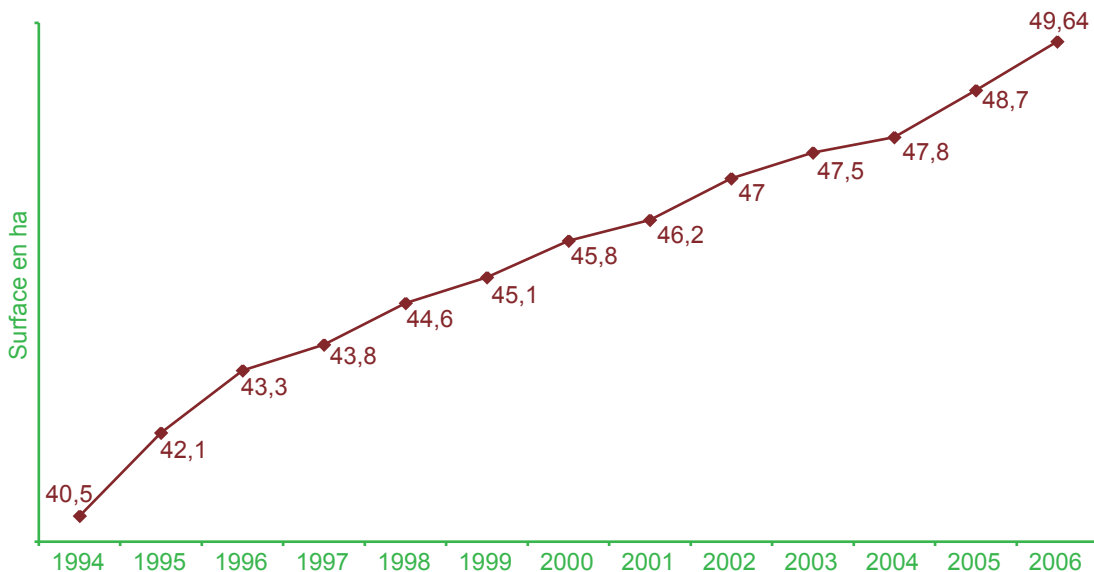
Il est certes prouvé que la SAU moyenne des chefs d'exploitation en place augmente d'année en année : comme le montre le *Graphique 8*, celle-ci est ainsi passée de 43 à près de 50 hectares entre 1996 et 2006. Quant à la SAU moyenne des sorties, elle a connu une période de stabilité durant la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, puis est entrée dans une phase ascendante depuis l'an 2000. Elle suit en cela, avec un temps de retard et logiquement, la tendance de la SAU moyenne de l'ensemble des chefs d'exploitation. Compte tenu de la superficie moyenne par tranches d'âges des agriculteurs en place, la croissance annuelle de la SAU moyenne des sorties sera d'environ + 0,7 ha (cf. *Graphique 9*).

La hausse de la surface moyenne des sorties compensant, pour une large part, la diminution du nombre de départs, la surface annuelle totale libérée restera relativement stable. Plus précisément, la période 2006 – 2008 subit encore l'influence du papy-boom et ceci se traduit par une

Graphique 8

Évolution depuis 1994 de la Surface agricole utilisée moyenne par chef d'exploitation

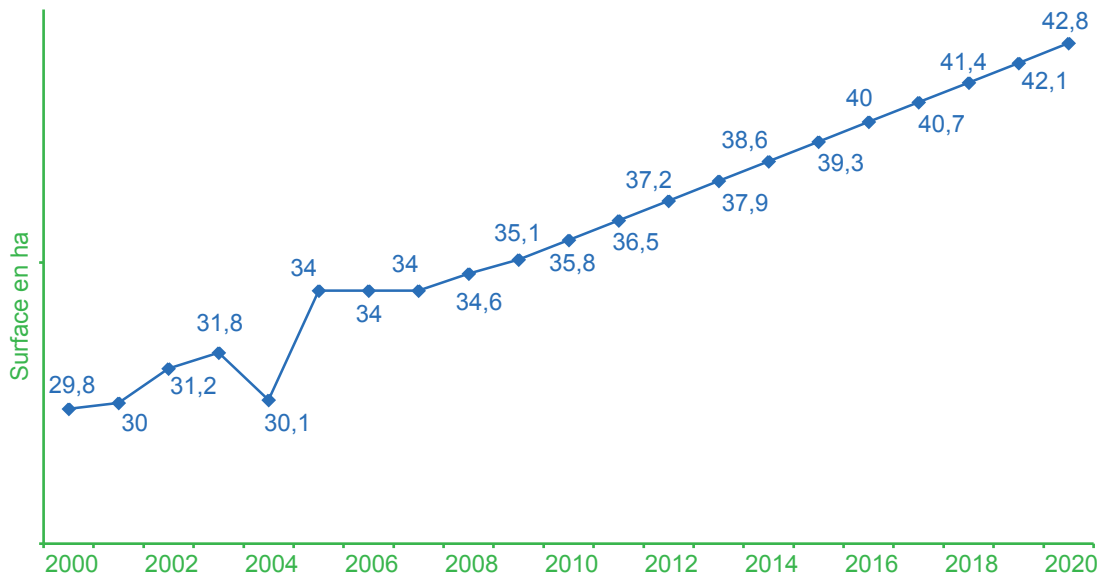
(En hectares - Source : Mutualité Sociale Agricole)

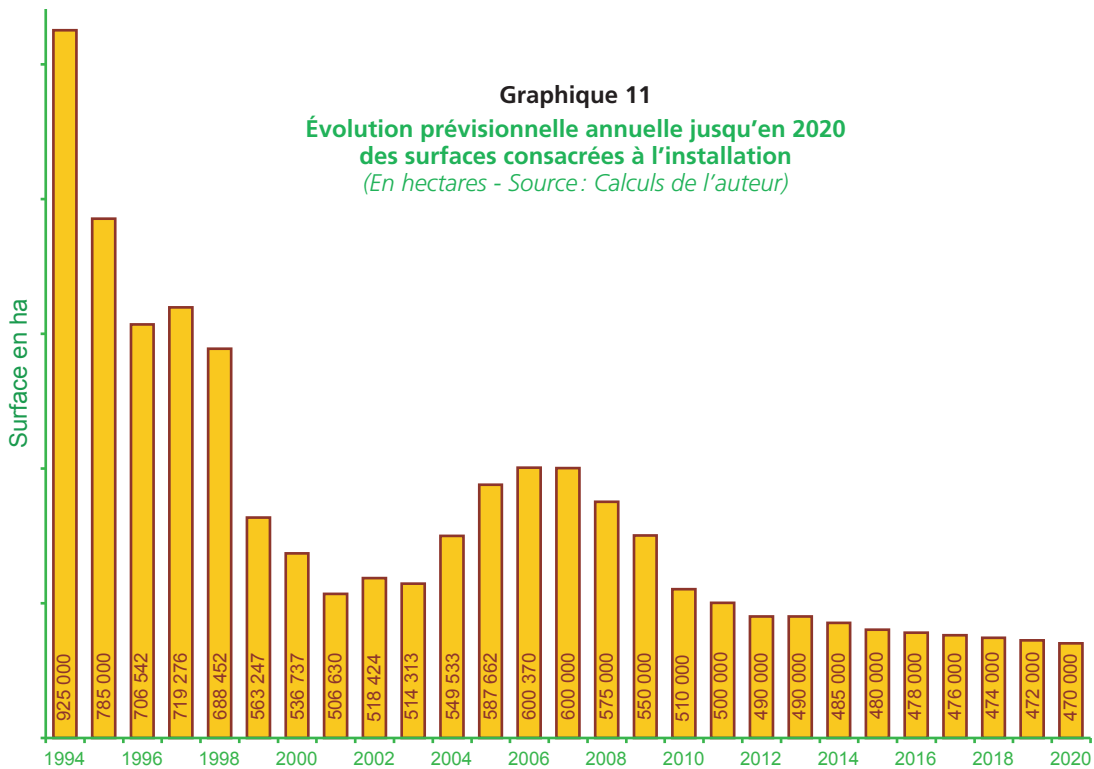
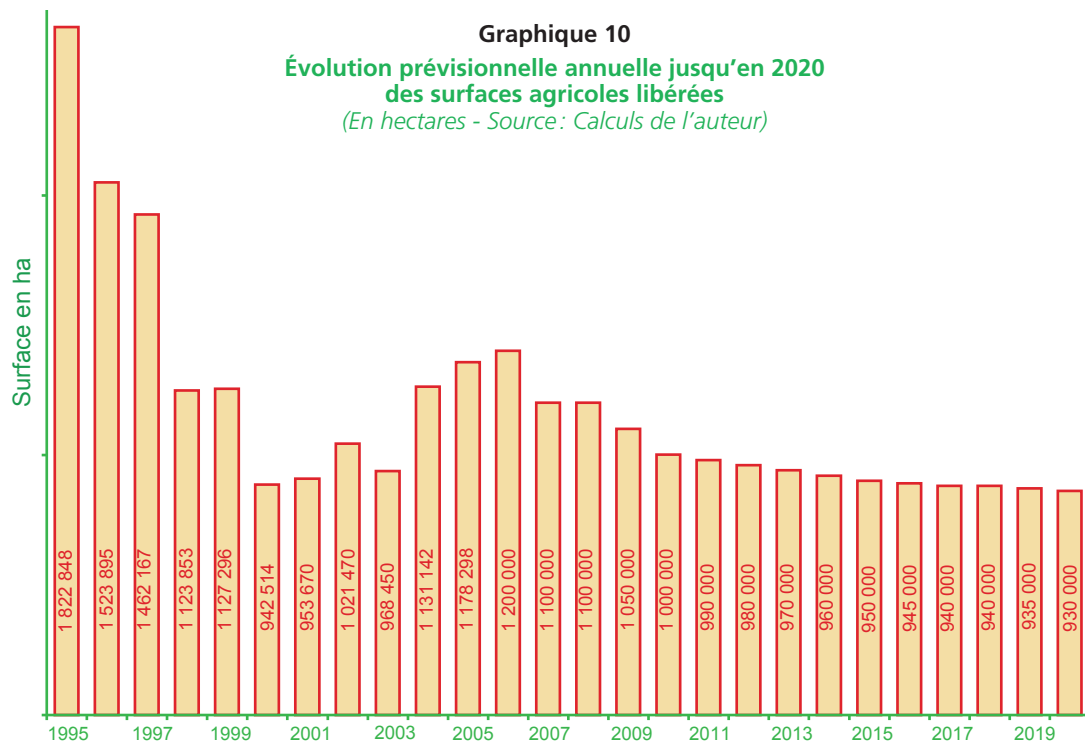


Graphique 9

Évolution prévisionnelle jusqu'en 2020 de la Surface agricole utilisée moyenne des « sortants » de l'agriculture

(En hectares - Source : Calculs de l'auteur)





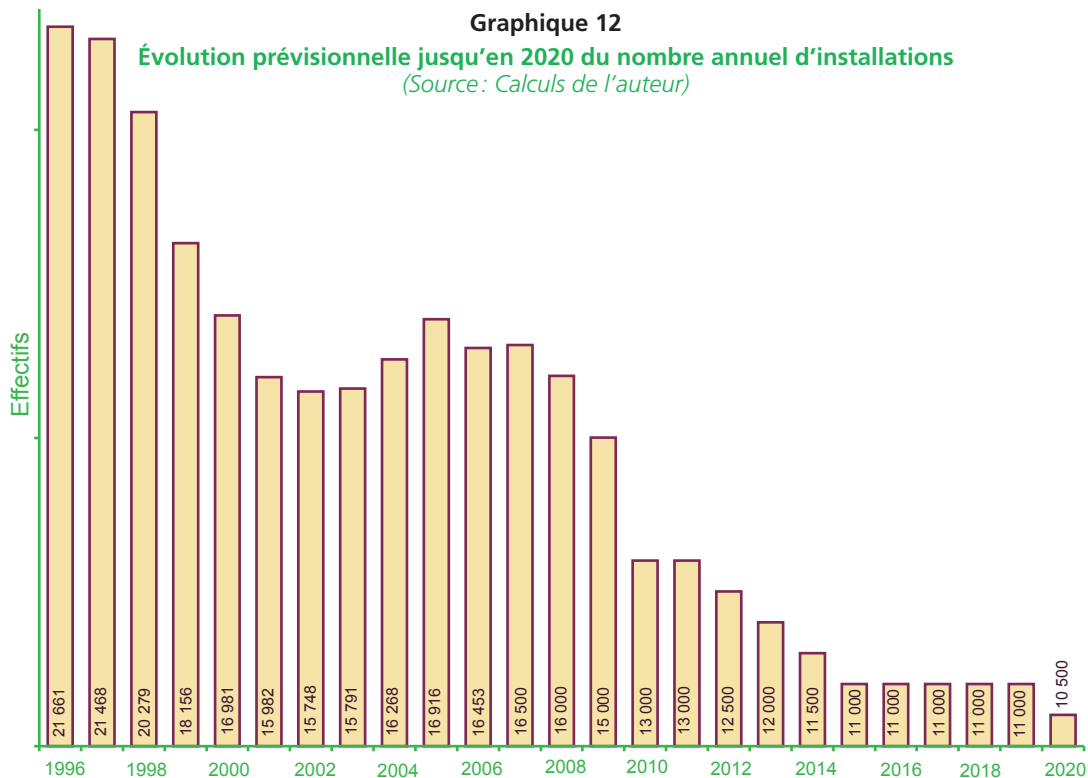
surface totale annuelle libérée comprise entre 1,1 et 1,2 million d'hectares. Par la suite, comme le montre le *Graphique 10*, celle-ci retrouvera son précédent niveau : c'est-à-dire environ 1 million d'hectares. Enfin, elle restera dans un état de « *stabilité descendante* » qui devrait ramener le nombre d'hectares libérés un peu en dessous des 950 000 à l'horizon 2020.

2.2.3. Un nombre d'installations en recul

Les surfaces consacrées à l'installation suivront les variations de celles des départements. Mais, comme l'a prouvé le *Tableau 2*, seule la moitié des terres libérées sert à installer de nouveaux agriculteurs. Autrement dit et de manière très globale, environ 500 000 hectares seront chaque année, dès 2009, utilisés pour installer de nouveaux agriculteurs, alors qu'entre 2006 et 2008 ces surfaces devaient avoisiner les 600 000 hectares par an, effet « *papy-boom* » oblige (cf. *Graphique 11*).

Il s'agit maintenant de traduire ces surfaces en nombre d'installations. Pour cela, il faut anticiper l'évolution de la SAU moyenne à l'installation. En 2006, celle-ci était de 36,5 ha et ce chiffre reflétait une augmentation sensible depuis 1999 (cf. *Graphique 5*). Prédire une diminution ou même une stabilisation de cette tendance est illusoire : comme toutes les entreprises, les exploitations suivent un schéma de croissance. En revanche, il faut s'interroger sur l'importance de l'agrandissement : sera-t-il inférieur à un demi-hectare par an ou dépassera-t-il un, voire un hectare et demi ?

Sur les trois dernières années, c'est-à-dire 2003 – 2006, l'agrandissement annuel moyen a été de 1,3 ha. La moyenne tombe à 0,7 ha sur la période 1999 – 2006 et nous allons retenir cette hypothèse car elle offre un bon compromis entre l'appétit foncier des futurs installés, la raréfaction des terres disponibles et l'augmentation du prix du foncier. Dans ce cadre, la SAU moyenne à l'installation atteindrait ainsi progressivement 39 ha en 2010, 42 ha en 2015 et 46 ha à l'horizon 2020. Résultat :



le nombre annuel d'installations se maintiendrait au niveau actuel jusqu'en 2008, date de la fin de l'impact du papy-boom, puis diminuerait, s'abaissant d'environ 13 000 en 2010 à moins de 11 000 à l'horizon 2020 (cf. Graphique 12).

2.2.4. Pas de changement dans l'évolution du nombre total de chefs d'exploitation

Corollaire de l'ensemble de ces évolutions, le nombre de chefs d'exploitation continuera de diminuer selon la tendance actuelle : c'est-à-dire d'environ 10 000 agriculteurs en moins chaque année pour atteindre une réduction de 100 000 en dix ans. Ainsi, les chefs d'exploitation ne seront plus que 320 000 en 2020 contre 470 000 en 2006 (cf. Graphique 13).

2.3. LES AUTRES SCÉNARIOS

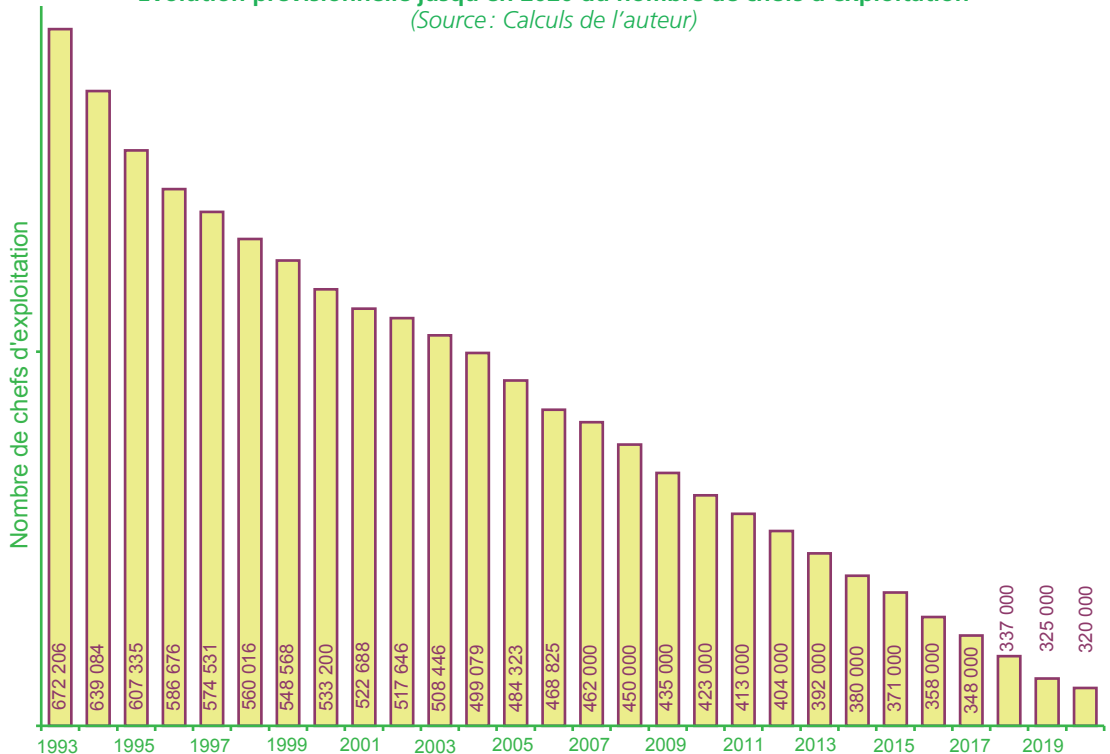
S'il paraît difficile d'influer sur le nombre de départs, le nombre d'installations peut, par contre, plus facilement évoluer selon le contexte du moment et nous allons donc analyser plusieurs pistes en la matière. Les changements s'effectueront essentiellement selon une logique foncière, sachant que deux facteurs peuvent influencer sur le nombre d'installations : le nombre d'hectares disponibles pour l'installation et la surface moyenne à l'installation.

◆ **Le nombre d'hectares disponibles pour l'installation.** Comme l'ont prouvé, par exemple, les programmes de pré-retraite des années quatre-vingt-dix, rien ne sert d'influer sur le nombre de départs car toute augmentation artificielle de celui-ci est suivie d'une baisse aux proportions quasi identiques. Quelles sont alors les possibi-

Graphique 13

Évolution prévisionnelle jusqu'en 2020 du nombre de chefs d'exploitation

(Source: Calculs de l'auteur)



lités permettant de donner davantage de terres et donc augmenter le nombre d'installations ? La réponse est très simple : il faut prendre des terres agricoles ailleurs, c'est-à-dire encourager le transfert vers l'installation d'une partie des 400 000 hectares allant chaque année à l'agrandissement ou bien limiter le nombre d'hectares quittant la SAU. Cette seconde proposition est réalisable. En effet, les Allemands, par exemple, consomment deux fois moins d'espace que les Français, à croissance égale. Autrement dit, il est possible d'envisager gagner 50 000 hectares par an. Par contre, sur le premier point, la réponse est plus délicate. Il n'est cependant pas interdit d'imaginer un transfert de 50 000 hectares vers l'installation. Ceci représenterait donc, au total, un gain annuel de 100 000 hectares au profit des installations.

◆ **La surface moyenne à l'installation.** La situation économique peut influencer de multiples manières sur la SAU moyenne à l'installation. Une dynamique favorable en termes de prix de vente des productions agricoles ou une moindre pression foncière peuvent entraîner un accroissement supplémentaire de celle-ci. Inversement, des terres toujours plus chères ou de nouvelles normes peuvent inciter les nouveaux agriculteurs à restreindre la taille de leurs exploitations au moment de s'installer.

Dans ce cadre d'une hypothèse de gain annuel total de 100 000 hectares au profit des installations, nous allons maintenant analyser les conséquences de hausses annuelles de la SAU moyenne de respectivement un demi-hectare et un hectare et demi.

◆ **Scénario le plus favorable en termes de surfaces disponibles pour l'installation : la hausse de la SAU moyenne à l'installation est limitée à 0,5 hectare par an.** Comparé à ce que nous avons vu précédemment, ce scénario permettrait d'augmenter le nombre annuel d'installations d'environ 3 000 : soit environ 16 000 au lieu de 13 000 en 2010, 14 000 au lieu de 11 000 en 2015 et 13 500 au lieu de

10 500 en 2020. Les installations conserveraient ainsi leur niveau du début des années deux mille jusqu'en 2012 et la SAU moyenne à l'installation serait limitée à 43 ha à l'horizon 2020. Mais ce scénario ne ferait néanmoins que surseoir à la baisse inéluctable du nombre d'installations. Les chefs d'exploitation seraient environ 45 000 de plus à l'horizon 2020 : c'est-à-dire 365 000 au lieu de 320 000.

◆ **Scénario le moins favorable en termes de surfaces disponibles pour l'installation : une hausse de la SAU moyenne à l'installation de 1,5 ha par an.** Dans ce contexte, la SAU moyenne à l'installation passerait de 36,5 ha aujourd'hui à 57 ha en 2020 contre 46 ha dans le scénario initial. De plus et surtout, le nombre d'installations diminuerait d'environ un millier en 2010 par rapport au scénario initial et jusqu'à 2 000 en 2020. Le nombre d'installations passerait de 16 500 aujourd'hui à moins de 10 000 dès 2015 et à seulement 8 500 en 2020. Cette dégringolade s'accompagnerait d'une baisse supplémentaire de 20 000 agriculteurs à l'horizon 2020 : le nombre total de chefs d'exploitation tomberait alors au niveau symbolique de 300 000.

3. LA SOCIÉTÉ AGRICOLE CONFRONTÉE À SON ÉVOLUTION

Au-delà des données démographiques globales, les changements de société de la population agricole constituent des paramètres incontournables pour appréhender l'avenir du monde agricole et de son foncier. Il ne s'agit pas d'étudier ici les nouvelles méthodes de travail ou les nouvelles techniques, mais d'étudier et de chiffrer les évolutions sociologiques observées.

3.1. LES DÉPARTS PRÉCOCES DE L'AGRICULTURE⁹

L'idée toujours tenace selon laquelle on est agriculteur pour la vie est inexacte. Les chefs

9 - Les départs précoces de l'agriculture, F. Lefebvre, Cnasea, 2004.

TABLEAU 4
Structure des sorties par âge pour l'année 2005

Age	Effectifs	Pourcentage
Moins de 20 ans	3	0 %
20 – 24 ans	211	1 %
25 – 29 ans	762	2 %
30 – 34 ans	1 270	3 %
35 – 39 ans	1 922	5 %
40 – 44 ans	2 609	7 %
45 – 49 ans	2 765	8 %
50 – 54 ans	2 841	8 %
55 – 59 ans	8 797	24 %
60 – 64 ans	11 720	32 %
65 ans et plus	3 830	10 %
Total	36 730	100 %

Source : Mutualité Sociale Agricole

d'exploitation sont nombreux à quitter leur statut avant d'atteindre soixante ans. La structure des départs révèle en effet que plus du tiers de ceux-ci s'effectue avant l'âge de 55 ans. Cela représente plus de 12 000 départs : c'est-à-dire autant que ceux effectués par les agriculteurs âgés d'entre 60 et 64 ans (cf. *Tableau 4*).

Ces départs précoces constituent une donnée forte et relativement stable de la démographie agricole. En ce sens, ils perdureront sans aucun doute dans les prochaines années et resteront un élément important en 2020.

Il ne faut surtout pas croire que ces départs anticipés de l'agriculture sont tous synonymes de faillites. Les études du CNASEA¹⁰ prouvent que la moitié d'entre eux n'a pas de raisons économiques : ainsi, dans une société, la mésentente entre associés en est bien souvent à l'origine.

Quatre fois sur dix, que le statut de l'exploitation soit individuel ou sociétaire, le départ est lié à des problèmes d'ordre familial : divorce, décès du

conjoint, maladie, invalidité ou absence de successeur. Les cessations liées aux conditions de travail difficiles ou à un manque de confiance dans l'avenir représentent, elles aussi, environ 40 % des cas : l'absence de motivation ou l'impression de ne pas gagner suffisamment sa vie au regard des efforts fournis s'inscrivent, par exemple, dans cette catégorie de départs. Enfin, les départs uniquement motivés par un projet professionnel fort représentent moins de 10 % des cessations d'activité anticipées.

Les terres libérées par ces départs précoces représentent environ 30 % du total des surfaces libérées chaque année : c'est-à-dire entre 300 000 et 350 000 hectares. Leur destination est donc importante en termes de gestion foncière des terres agricoles. Ceci dit, leur devenir est identique aux autres cessations : la moitié sert à de nouvelles installations, 40 % à l'agrandissement d'exploitations existantes et environ 10 % quitte la SAU.

3.2. LES NOUVEAUX AGRICULTEURS

3.2.1. L'installation : une question d'âge ?

L'image de l'agriculteur nouvellement installé est celle d'une personne jeune, âgée de moins de trente-cinq ans. Pourtant, comme le montre le *Tableau 5*, ce type d'installation représente moins de la moitié des installations totales. Les « *plus de quarante ans* » réalisent environ 40 % des installations totales.

Comme le montre l'*Encadré 3*, il faut distinguer deux catégories parmi les installations s'effectuant après quarante ans :

- ◆ Les installations de « *plus de quarante ans* » correspondant à de simples transferts entre époux : elles représentent 2 000 à 2 500 installations par an, soit environ 15 % du total. Mais elles ne constituent pas de véritables installations car, à quelques exceptions près, elles ne changent pas l'exploitation, ni en termes de main-d'œuvre, ni de productions.

- ◆ Les « *autres* » installations d'agriculteurs âgés de plus de quarante ans, c'est-à-dire ne correspondant pas à des transferts entre époux : elles représentent le quart des installations totales, soit environ 4 000 par an.

Du fait de l'allongement de la durée de vie, du nombre d'années de cotisations nécessaires pour toucher une retraite pleine et de l'augmentation importante des réorientations professionnelles durant la vie active, le phénomène des installations tardives, c'est-à-dire après quarante ans n'aura pas tendance à régresser d'ici à 2020. Ces installations sont donc à prendre en compte dans la démographie agricole, et ce d'autant plus que s'installer entre quarante et cinquante ans pour quitter le métier d'agriculteur entre soixante et soixante-cinq ans permet d'avoir une activité de chef d'exploitation de l'ordre d'une vingtaine d'années. Un chef d'exploitation s'installant à trente ans et quittant précocement l'agriculture à cinquante n'exerce pas plus longtemps. Autrement dit, les installations de plus de quarante ans participent aussi à l'avenir de l'agriculture.

TABLEAU 5
Structure des installations par âge en 2006

Age	Total Installés	Pourcentage
Moins de 20 ans	153	0,9 %
20 – 24 ans	2 489	15,1 %
25 – 29 ans	2 705	16,4 %
30 – 34 ans	2 140	13 %
35 – 39 ans	1 811	11 %
40 – 44 ans	1 173	7,1 %
45 – 49 ans	1 167	7,1 %
50 – 54 ans	1 982	12 %
55 – 59 ans	2 456	14,9 %
60 – 64 ans	263	1,6 %
65 ans et plus	114	0,7 %
Total	16 453	100 %

Source : Mutualité Sociale Agricole

Encadré 3

Les installations agricoles en 2006

Nombre total d'installations : 16 453

→ **Dont : 5 629 installations « aidées »** : soit 34,2 % du total des installations

→ **Dont : 10 824 installations « non-aidées »** : soit 65,8 % du total des installations

→ **dont** : 4 028 installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans : soit 37,2 % du total des installations « non-aidées »

→ **dont** : 4 000 installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de moins de quarante ans et ne correspondant pas à un transfert entre époux : soit 99 % du total des installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans et 24,3 % du total des installations

→ **dont** : 30 installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de moins de quarante ans et correspondant à un transfert entre époux

→ **dont** : 6 796 installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de plus de 40 ans : soit 62,8 % du total des installations « non-aidées »

→ **dont** : 4 214 installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de plus de quarante ans et ne correspondant pas à un transfert entre époux : soit 62 % du total des installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de plus de 40 ans et 25,6 % du total des installations

→ **dont** : 2 582 installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de plus de quarante ans et correspondant à un transfert entre époux : soit 38 % du total des installations « non-aidées » d'agriculteurs âgés de plus de 40 ans et 15,7 % du total des installations

Source : Cnasea

3.2.2. L'installation sans les aides de l'État¹¹

Les lois françaises et européennes ne permettent pas de donner d'aides à l'installation aux agriculteurs s'installant après leur quarantième anniversaire. Mais, comme le montre l'Encadré 3, 4 000 agriculteurs s'installent chaque année sans aides de l'État, bien qu'ils aient moins de quarante ans au moment de leur installation. Comme le révèle le Tableau 6, près de la moitié d'entre eux ne remplit pas les conditions nécessaires à l'obtention des aides, notamment en termes de diplômes ou de stages obligatoires, mais le tiers environ ne demande volontairement pas les aides : ces réfractaires jugent en effet la *Dotation Jeune Agriculteur*

(DJA) non intéressante, peu rentable ou inadaptée.

De leur côté, les 4 200 chefs d'exploitation s'installant à plus de quarante ans et hors transferts entre époux n'ont pas tous les mêmes motivations au moment de l'installation (cf. Tableau 6). Plus de la moitié d'entre eux a une motivation forte liée à un projet de vie professionnel ou familial ou bien recherche une meilleure qualité de vie. Ces agriculteurs participent pleinement à l'avenir de l'agriculture. L'autre moitié s'installe par nécessité familiale, fiscale ou financière. Ce type d'installations ne participe pas au renouvellement des générations agricoles.

Qu'ils soient âgés de moins ou de plus de quarante ans, les agriculteurs ne recevant pas d'aides

TABLEAU 6
Les installations non-aidées

Motifs de non-versement des aides à l'installation pour les moins de quarante ans		Raisons de l'installation des plus de quarante ans	
Formation insuffisante	45 %	Installations fiscales ou financières	35 %
Problèmes de revenus ou de productions	5 %	Conservation du patrimoine	13 %
Les réfractaires	29 %	Concrétisation d'un projet de vie	44 %
Les non-informés	10 %	Non-agricoles à la recherche d'une meilleure qualité de vie	8 %
Les futurs aidés	11 %		

Source : Cnasea

lâchent rarement prise. En effet dix ans après leur installation, 85 % d'entre eux sont encore en activité, hors départs en retraite ou en pré-retraite. Les installations non-aidées constituent donc un élément incontournable de la démographie agricole dans les années à venir.

3.3. UNE POPULATION AGRICOLE QUI CHANGE

L'appréhension du métier d'agriculteur est personnelle. Chaque agriculteur a ses idées, sa conception du travail, ses envies et ses contraintes. Néanmoins, des évolutions importantes, allant au-delà de l'individu se font jour dans la société agricole.

3.3.1. Davantage de femmes

Les femmes réalisent aujourd'hui près de la moitié des installations. À l'échelle de l'ensemble des chefs d'exploitation, leur part était de 26 % en 2006 et celle-ci est en augmentation au sein de la population agricole. Elle devrait approcher le tiers à l'horizon 2020.

3.3.2. Les installations hors du cadre familial¹²

Ceux qui pensent encore que l'installation en agriculture est une histoire de famille doivent se

détromper. Plus de 30 % des installations sont aujourd'hui réalisés en dehors du cadre familial et ce pourcentage a doublé depuis le début des années quatre-vingt-dix. Désormais les installations *hors du cadre familial* (HCF) constituent une réalité forte de la donne agricole.

En termes de foncier, les HCF ont une superficie moyenne à l'installation plus petite que celle des autres agriculteurs, puisqu'elle est d'environ 26 ha contre 36 ha pour l'ensemble des installations en 2006. Les installations HCF représentent entre 20 et 25 % de la superficie totale des installations : soit environ 120 000 à 150 000 hectares par an. Ces installations sont d'autant plus intéressantes qu'au fil des ans, les HCF s'éloignent des agriculteurs traditionnels de par leurs productions, leurs méthodes de travail ou l'écoulement de leurs productions. Il est même possible de parler de l'émergence d'une agriculture à deux visages : à l'agriculture de grande production, s'ajoute une agriculture de « niches » où les chefs d'exploitation utilisent toutes les facettes de la multifonctionnalité agricole. Il est particulièrement intéressant de noter que ces deux agricultures ne se concurrencent pas, mais qu'elles sont, au contraire, complémentaires. On comptait environ 50 000 HCF au début des années deux mille : soit environ 10 % de l'ensemble des chefs d'exploitation. En suivant la tendance actuelle, 30 % des agriculteurs seraient à terme des HCF, ce terme devant se situer aux alentours de

12 - Le devenir des agriculteurs installés hors du cadre familial, F. Lefebvre, M. Quelen, Cnasea, avril 2004.

2020. À ce moment-là, le nombre de HCF devrait atteindre environ 100 000 agriculteurs.

3.3.3. La « pluri-activité »

Les agriculteurs sont dits « *pluri-actifs* » s'ils exercent un autre métier que celui de chef d'exploitation agricole. Si l'activité agricole génère plus de la moitié de leurs revenus, ils sont alors considérés comme installés « à titre principal » : ceci est le cas pour 45 % des pluri-actifs. À l'inverse, environ 55 % des pluri-actifs sont considérés comme installés « à titre secondaire » car les revenus agricoles représentent moins de la moitié de leurs revenus.

Actuellement, 15 % des agriculteurs en place sont pluri-actifs, mais ce chiffre s'élève à 25 % chez les nouveaux installés. C'est plus souvent pour des raisons économiques que par choix que les agriculteurs choisissent de devenir pluri-actif. L'évolution de leur nombre est donc sujette à variation selon les aléas économiques. Même si la tendance générale reste à la hausse au niveau de l'ensemble des agriculteurs, l'évolution devrait, dans les années futures et pour les nouveaux installés, largement dépendre du contexte économique. Si la donne est bonne, il y a peu de chance que la pluri-activité progresse. Sinon, elle pourrait offrir une réponse économique intéressante aux nouveaux agriculteurs.

CONCLUSION : RELEVER LES DÉFIS POUR CHOISIR SON DESTIN

Quel que soit le scénario, le nombre d'agriculteurs diminuera dans les prochaines années. Il est d'ores et déjà établi qu'en 2020, la France comptera au plus 350 000 chefs d'exploitation. L'évolution des revenus des agriculteurs jouera bien entendu sur ce nombre global. Mais, malgré cette baisse annoncée des effectifs et de manière très paradoxale, l'essentiel de la problématique agricole reste centré autour du foncier ou plutôt du manque de foncier.

Le foncier est un bien précieux que les agriculteurs de 2020, comme ceux d'aujourd'hui, auront en charge. Ils cultiveront la moitié du territoire français et ils devront relever de nombreux défis, que ceux-ci soient démographiques, économiques, environnementaux ou climatiques.

Les agriculteurs ont su s'adapter de manière unique aux bouleversements du vingtième siècle, alors même que leur nombre a fondu de 5 millions en 1900 à moins de 550 000 en 2000. Alors gageons sur leur réussite au vingt-et-unième siècle. Il est impossible de décrire l'agriculture des années 2100, mais les agriculteurs continueront de façonner les paysages. Ils auront à nourrir une population mondiale d'environ 9 milliards de personnes, soit 2,5 milliards de plus qu'aujourd'hui. Dans ces conditions, les besoins en foncier agricole seront encore davantage au centre des préoccupations des générations futures.